

Amqui BMR (pièces et acc., entr. garage)	36,51 \$
André Roy Électrique (changer panneau salle, entr. garage)	1 292,57 \$
<i>Bell (cellulaire)</i>	19,50 \$
Cain, Lamarre, avocats (infractions)	45,99 \$
Carquest (entr. mach./équip.)	25,01 \$
Centre du camion J.L. (pièces et acc., entr. Camion/mach./équip.)	109,15 \$
Conciergerie d'Amqui (collecte mars, produits nettoyant)	1 469,81 \$
<i>CSST (cotisation annuelle)</i>	64,89 \$
Distribution Doris Ouellet (urée)	131,07 \$
Équipement Laroche (entr. mach./équip, frais transport)	108,65 \$
Garage Coop d'Alberville (boisson repas, essence, bibio)	277,84 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	3 955,99 \$
La Matapédienne (diesel)	6 912,98 \$
Les Éditions juridiques FD (renouv. MAJ)	77,70 \$
Lorraine Harvey (entretien salle, ménage biblio)	300,00 \$
MRC de La Matapédia (quotes-parts)	25 400,32 \$
Nortrax Québec inc. (entr. mach./équip)	(57,28) \$
Nova Mobilier (station recyc 2 voies)	1 636,21 \$
Parc régional de Val-D'Irène (journée municipale)	226,00 \$
Poste Canada (envoi recommandé)	116,01 \$
Remise employeur fédéral et provincial (mars)	6 489,16 \$
SADC (insc. formation)	20,00 \$
<i>SEAO (appel d'offre)</i>	150,17 \$
Services Kopilab (contrat)	312,58 \$
Tchèque Ça! (livres biblio)	173,99 \$
Trjs Barrette (urée)	186,81 \$
<i>Valérie Potvin (frais déplacement)</i>	60,00 \$
TOTAL DES COMPTES	49 541,63 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Accepté par _____ maire.

49-04-2017 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

Accepté par _____ maire

50-04-2017 DEMANDE DE DONS

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de don suivantes:

Club des 50 ans et plus	10\$/inscriptions
Camp Sable Chaud	25\$

Et de refuser la demande de don suivante :

Fondation du CHRR

Accepté par _____ maire.

51-04-2017 : RAPPORT FINANCIER DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE

La directrice générale dépose au conseil le rapport financier, préparé par la firme comptable Mallette, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016.

Accepté par _____ maire

52-04-2017 : MANDAT AU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 04-2004

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville accepte l'offre de service du Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la MRC de La Matapédia au montant de 243\$ et de donner le mandat concernant la modification du règlement sur les permis et certificats.

Accepté par _____ maire

53-04-2017 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2017-02 –MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS 03-2004

Avis de motion est donné par M. Roger Durette, conseiller, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 03-2004 de manière à autoriser l'inspecteur des bâtiments de la municipalité à entreprendre des poursuites pénales et conséquemment à délivrer des constats d'infraction à toute personne qui contrevient aux règlements adoptés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi qu'au règlement sur les nuisances.

Accepté par _____ maire

54-04-2017 : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – SURVEILLANCE DE CHANTIER

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la surveillance de chantier ainsi que la coordination du contrôle des matériaux par un laboratoire externe en lien avec les travaux (RIRL ou AIRRL) suivants:

- Réfection du rang 6 Sud
- Réfection de la route Matalik

Accepté par _____ maire

55-04-2017 : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – DEMANDES DE SUBVENTION AU NIVEAU DU PROGRAMME RRRL DU MTMDET

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la réalisation d'une demande d'aide financière au programme RRRL du MTMDET ainsi que la réalisation des relevés et des documents nécessaires à la production de la demande et ce pour effectuer des travaux de réfection de voirie (gravier brut +/- 1 km, 0 3/4 +/- 4 km), de creusage de fossé (+/- 3 km) et de changement de ponceau (+/- 2 ponceaux) dans le rang 6 Nord sur une distance d'environ 5.20 km.

Accepté par _____ maire

56-04-2017 : ENTENTE D'HARMONISATION OPÉRATIONNELLE DE LA PRAN 2005 DE L'UA 012-53 – ANNÉE 2017-2018

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que la municipalité d'Alberville signe l'entente d'harmonisation opérationnelle de la PRAN 200% de l'UA 012-53 pour l'année 2017-2018 et d'autoriser M. Martin Landry, maire, à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité d'Alberville.

Accepté par _____ maire

57-04-2017 : PROCLAMATION AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT qu'en 2017 plus de 50 000 recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25% en 1940 à plus de 60% aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Geraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de décréter que le mois d'avril est la Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Accepté par _____ maire

58-04-2017 : PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question.

59-04-2017 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Geraldine Chrétien et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 33 min.

Martin Landry
Maire

Valérie Potvin
Directrice-Générale & Secrétaire trésorière